



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 786

Texte de la question

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ LORS DE MANIFESTATIONS

M. le président. La parole est à M. Damien Meslot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Damien Meslot. Monsieur le ministre de l'intérieur, hier soir, à vingt-deux heures, quatre députés du groupe UMP, Alain Chrétien, Jean-Marie Sermier, Marcel Bonnot et moi-même, rentrions à nos bureaux à l'Assemblée nationale par le quai d'Orsay quand nous nous sommes vu interdire l'accès à l'Assemblée nationale par un cordon des CRS. (*" Oh ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Je me suis approché des fonctionnaires de police en montrant ma carte de député. Mais quelle ne fut pas ma surprise de recevoir un coup de bouclier pour toute réponse (*Murmures sur les bancs du groupe SRC*), puis de voir un deuxième fonctionnaire sortir une bombe lacrymogène à laquelle nous n'avons échappé que grâce à l'arrivée rapide des caméras de télévision. Le député Marc Le Fur a été également bousculé. (*" Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Comment peut-on expliquer que des CRS qui bloquaient tous les accès à l'Assemblée nationale aient refusé à des députés du groupe UMP de rejoindre leurs bureaux ? Quelle disproportion entre un dispositif policier massif et extrêmement fébrile et le caractère très pacifique des manifestants qui chantaient *La Marseillaise* !

Bien évidemment, ce ne sont pas les fonctionnaires de police que je souhaite mettre en cause mais je ne peux que m'interroger sur les ordres qui ont été donnés.

Monsieur le ministre, avez-vous donné des consignes aussi strictes pour créer des incidents afin d'essayer de déconsidérer les manifestants de la Manif pour tous ?

Trouvez-vous normal que des députés de l'opposition soient molestés alors qu'ils retournent à leurs bureaux ? (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC et du groupe écologiste.*) Est-ce comme cela que les choses doivent se passer dans une démocratie ?

Pour tout vous dire, je préférerais voir les policiers dans les rues de nos villes pour lutter contre la délinquance plutôt que dans les rues de Paris pour s'en prendre aux manifestants qui défendent la famille et ses valeurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Monsieur le ministre, allez-vous nous présenter des excuses ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, j'ai reçu hier les organisateurs des manifestations et nous sommes convenus à la fois des conditions d'organisation de ces manifestations et des différents parcours pour que les choses puissent se passer de la manière la plus pacifique qui soit. En général, ces consignes ont été respectées hier. Toutefois, il y a eu trente-neuf interpellations puisque, après vingt-deux heures, certaines personnes n'ont respecté ni les consignes de dispersion, ni celles de la police.

Évidemment, je n'ai pas besoin de rappeler que les parlementaires comme les collaborateurs de l'Assemblée nationale peuvent avoir accès à l'Assemblée nationale en présentant leur carte.

Plusieurs députés du groupe UMP. Ce n'est pas vrai !

M. Manuel Valls, *ministre*. Je veux simplement rappeler que le 12 avril dernier, au Sénat, il y a eu une volonté de rentrer dans l'enceinte de la Haute Assemblée. D'où les mesures de sécurité qui ont été prises. Je veux rappeler que, depuis le 12 avril, trente-cinq militants identitaires de l'extrême droite ont été interpellés. (*Exclamations sur*

les bancs du groupe UMP.) Je veux rappeler qu'au moment où je vous parle, des parlementaires, de la majorité comme de l'opposition, parce qu'ils se sont engagés à voter le projet de loi, reçoivent des menaces de mort.

(Murmures sur les bancs du groupe SRC.)

Monsieur le député, vous qui parlez d'ordre, je suis étonné que vous critiquiez sans cesse les forces de l'ordre qui sont là pour assurer la sécurité des citoyens, la sécurité des institutions républicaines. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Je peux vous dire une nouvelle fois que le Président de la République, le Premier ministre et le Gouvernement non seulement préserveront la liberté de parole, la liberté de manifestation, bref ce qui est au coeur de notre pacte républicain, mais aussi l'ordre républicain. Je le redis aux députés de l'opposition : leur rôle c'est de faire en sorte que les choses se passent bien et que l'ordre républicain soit préservé. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRD.)*

M. Yves Nicolin et M. Patrick Ollier. Hors sujet !

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 786

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 avril 2013](#)